

BANK OF INDIA

Société de droit étranger au capital de 19 802 712 euros
 Adresse de la succursale en France : 4, rue Halévy - 75009 PARIS
 305 362 683 R.C.S. PARIS
 Exercice social du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en euros)

ACTIF	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Caisse, banques centrales, C.C.P.	27	7 892 616	10 021 019
Effets publics et valeurs assimilées.....	4	9 548 936	6 974 884
Créances sur les établissements de crédit :	2		
- A vue.....		31 054 136	19 976 130
- A terme.....		95 273 158	65 227 984
Créa. s/la clientèle : aut. concours à la cltèle.....	3	1 243 857	15 507 921
Participation et activité de portefeuille.....		23 000	23 000
Immobilisations incorporelles.....	5	19 899	29 877
Immobilisations corporelles.....	6	18 144	27 407
Autres actifs.....	7	73 281	78 281
Comptes de régularisation.....	8	8 076	17 924
TOTAL ACTIF		145 155 103	117 884 427

PASSIF	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Dettes envers les établissements de crédit :	9		
- A vue.....		3 566 674	2 981 779
- A terme.....		91 307 232	60 713 612
Autres dettes :			
- A vue.....		9 326 933	12 335 450
- A terme.....		3 395 067	3 962 184
- Autres sommes dues.....		47 930	49 231
Autres passifs.....	11	73 928	111 321
Comptes de régularisation.....	12	119 158	136 056
Provisions.....	13	379 200	130 000
Fonds pour risques bancaires généraux.....	16	249 663	249 663
Dettes subordonnées.....	14	2 621 971	2 863 933
Capital.....	15	19 802 712	19 802 712
Report à nouveau.....	15	14 548 855	14 809 722
Résultat de l'exercice.....	15	- 283 850	- 261 237
TOTAL PASSIF		145 155 103	117 884 427

HORS-BILAN	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Engag. reçus : engagements de financement :			
engagements reçus de la clientèle.....		1 202 000	14 616 339

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés.....	21	1 466 853	1 455 400
Intérêts et charges assimilées.....	21	- 629 331	- 899 110
Commissions (produits).....	22	572 101	818 662
Commissions (charges).....	22	- 134 511	- 150 575
Gains ou pertes s/op. des portef. de négociation ..	23	- 147 535	102 277
Gains ou pertes s/op. des portef. de plac et ass. .	23	131 012	- 121 188
PRODUIT NET BANCAIRE		1 258 589	1 205 466
Charges générales d'exploitation.....	24	- 1 268 599	- 1 415 942
Dot. aux amort. et aux prov. s/immob. inc. et corp.		- 24 641	- 25 761
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		- 34 650	- 236 237
Coût du risque.....	26	- 249 200	- 25 000
RESUL. D'EXPL., RESUL. COUR. AV. IMPOT.....		- 283 850	- 261 237
RESULTAT NET		- 283 850	- 261 237

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.**NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.**

1. Généralités. BANK OF INDIA, succursale de Paris est un établissement de crédit appartenant au groupe - BANK OF INDIA - société de Droit Indien dont le siège social est situé à Mumbai en Inde. BANK OF INDIA réalise des opérations de banque et est soumise aux dispositions de l'Ordonnance n° 2015-558 du 22/05/2015 et de l'article L. 519-1 modifié du Code monétaire et financier. **2. Centralisation du traitement informatique.** Le siège de BANK OF INDIA a centralisé le traitement informatique de la tenue des comptes pour toutes les agences étrangères, au Data Center à Mumbai en 2013. Notre succursale a obtenu le consentement de tous les clients pour ce transfert de données. L'accord des titulaires est requis pour chaque nouvelle ouverture de compte. Les clients n'ayant pas donné expressément leur consentement, n'ont pas été transférés au Data Centre à Mumbai (9 114,35 euros au 31/12/2020). Ces comptes sont comptabilisés dans un compte spécifique dans les livres de notre succursale. Conformément à l'article L. 312-19 du CMF relatif aux comptes inactifs, la BANK OF INDIA, a comptabilisée dans ses livres 275 comptes pour un montant global de 545 649,94 euros en 2020. **3. Principes comptables.** **3.1. Référentiel comptable.** Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2020 sont établis selon les règles applicables en France et résultent de : **Principes généraux.** Au terme de l'article L-123 du Code de commerce, les comptes annuels ont été établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation en vigueur et plus particulièrement ceux de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes, de prudence, d'indépendance des exercices, en vue d'assurer régularité et sincérité et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. **Principes spécifiques.** Les comptes annuels de la banque ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-07 du 26/11/2014 et les règlements l'ayant modifié depuis cette date relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Ils sont présentés conformément aux dispositions du chapitre 2 du présent règlement. **3.2. Changement de méthodes comptables intervenu durant l'exercice 2020.** Il n'y a pas eu de changement de méthode sur l'exercice 2020. L'ANC 2020-10 qui modifie l'ANC 2014-07 ne trouve pas à s'appliquer à la succursale. **3.3. Opérations avec les établissements de crédit et la clientèle.** Les méthodes utilisées pour la surveillance, l'évaluation et le contrôle des risques et les méthodes de comptabilité utilisées, sont conformes à celles prévues par l'arrêté du 03/11/2014 relatif au contrôle interne des établissements de crédit. **3.3.1. Créances sur établissement de crédit et sur la clientèle.** Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances détenues au titre d'opérations bancaires sur les établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Les créances avec la clientèle sont ventilées en créances commerciales, comptes ordinaires débiteurs et autres concours à la clientèle. Les

créances et les crédits sur la clientèle sont comptabilisés selon les modalités édictées par le règlement ANC n° 2014-07 modifié relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. **3.3.2. Créances douteuses.** Le règlement ANC n° 2014-07 relatif au traitement comptable du risque de crédit est applicable. Ce texte prévoit notamment la création de la catégorie des encours douteux compromis et la comptabilisation d'une décote pour les crédits restructurés à des conditions hors marché précédemment douteux et reclassés parmi les créances saines. L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-07 modifié notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois, six mois en matière immobilière ou de plus de neuf mois pour les collectivités locales. Conformément à l'article 2221-8 du règlement ANC n° 2014-07 modifié, un encours douteux compromis est un encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé. Il doit faire l'objet d'une dépréciation d'un montant approprié. **3.3.3. Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle.** Les dettes envers les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des dettes détenues au titre d'opérations bancaires envers les établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Les dettes envers la clientèle sont ventilées en dépôts à vue et dépôts à terme. Les dettes envers la clientèle sont comptabilisées selon les modalités édictées par le règlement ANC n° 2014-07 modifié relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. **3.4. Opérations sur titres.** Les portefeuilles de titres de placement, d'investissement, parts et participations dans les entreprises liées suivent les règles de comptabilisation du règlement ANC n° 2014-07 modifié. **3.4.1. Opérations sur titres de placement et d'investissement.** Depuis avril 2019, BOIP a commencé à investir dans le *US Treasury Bonds* (Bons du Trésor américains) et au 31/12/2020, l'encours s'établit à 9 693 360,89 euros. Ces Bons du Trésor sont classés dans les livres de la succursale comme titres de placement et une provision pour moins-value latente est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable. **3.4.2. Parts et participations dans les entreprises liées.** La succursale BANK OF INDIA à Paris ne détient aucune part ni participation dans des entreprises liées au 31/12/2020. **3.5. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.** Ces postes regroupent notamment les emprunts obligataires et les titres de créances négociables émis. Les dettes subordonnées relèvent d'un prêt à durée indéterminée de 2 millions de dollars américains (USD) consenti par le siège en 1990 en vue de constituer les provisions pour risques pays. Ces dettes subordonnées ne sont pas reprises dans les fonds propres au titre du calcul du ratio de solvabilité. **3.6. Intérêts et assimilés, commissions.** Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation. BOI offre divers services et prestations financières notamment dans les activités de financement commerciaux, de prêts personnels ou professionnels, de banque de détail et de Correspondant bancaire. Les commissions et frais de dossiers perçus selon la nature des opérations et en fonction des tarifs en vigueur, sont comptabilisés dans les différents comptes du compte de résultat. Les produits liés à des commissions sont essentiellement constitués : des frais bancaires perçus pour les virements effectués en euro pour les comptes d'autres agences de la BOI en Inde ; des commissions pour les transferts des fonds en Inde par les clients occasionnels ; des commissions pour le remboursement par l'intermédiaire de la succursale de Paris, des lettres de crédit ouvert auprès des agences de la BOI en Inde ; des frais de gestion de dossier de prêts ; d'autres prestations clients (frais chèque de banque, encaissement chèque). Les charges liées à des commissions sont composées des frais bancaires relatifs aux comptes Nostro de la BOI Paris avec la SOCIETE GENERALE, la DEUTSCHE BANK et la BANQUE DE FRANCE. Les frais bancaires sont de diverses natures : frais de tenue de compte ; frais de relevé bancaire ; abonnements ; frais bancaires sur virement ; frais bancaires sur opérations d'intermédiation classiques (participant indirect). **3.7. Charges générales d'exploitation - frais de personnel.** Les frais de personnel comprennent non seulement les salaires et traitements mais aussi les avantages au personnel tels que les charges de retraite. **3.8. Provisions.** Les provisions pour risques et charges sont constituées pour les événements survenus ou en cours, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine. Elles sont réévaluées à chaque clôture trimestrielle. **3.8.1. Provisions pour charges.** Les provisions pour charges sont constituées des éléments suivants : impôt sur société et impôts locaux ; frais généraux ; frais légaux et les honoraires des commissaires aux comptes. **3.8.2. Provisions pour risques.** La succursale de BANK OF INDIA à Paris suit la politique Groupe en matière de provisionnement. Les actifs en question étant principalement en USD, le montant provisionné fait l'objet d'un ajustement à chaque clôture trimestrielle en fonction du cours de change. **3.9. Coût du risque.** La succursale de Paris suit la politique du siège pour le provisionnement des « Standard Assets ». Le montant total des encours de crédit (à l'exception des encours de crédit des PME) est provisionné à un taux de 0,40 % et ce montant de provision est comptabilisé au passif du bilan comme provisions. **3.10. Impôt sur les bénéfices.** La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés exigible dû au titre de l'exercice au taux courant. **3.11. Opérations en devises.** Les résultats sur opérations de change sont déterminés conformément au règlement ANC 2014-07 modifié. Les opérations libellées en devises sont enregistrées dans les comptes ouverts en devises et convertis en contre-valeur euro au cours de clôture correspondant à la date d'arrêté. Les gains ou pertes issus de cette réévaluation sont inscrits au compte de résultat dans le poste gain et pertes sur portefeuille de négociations. **4. Immobilisations.** Le règlement ANC 2014-03 modifié est applicable aux comptes individuels pour les immobilisations corporelles et incorporelles sur la définition et l'évaluation des actifs. Les immobilisations sont inscrites au coût historique sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées suivantes : P.C. : 3 ans, Logiciels : 3 ans, Matériel informatique hors P.C. : 5 ans, Agencements et installations : 5-10 ans. **5. Faits marquants de l'exercice. Portefeuille de crédit.** Suite à la décision du 13/03/2018 de la Banque Centrale Indienne (RBI) de mettre fin à l'émission de lettres d'engagement et de lettres de confort pour des crédits commerciaux relatifs à des importations en Inde, BOIP s'est efforcée de renforcer son portefeuille de prêts d'une part, par une participation plus intense dans les prêts syndiqués sur le marché secondaire et d'autre part, par une augmentation des crédits fournisseurs (*suppliers credit*). Ainsi, en 2020, BOIP a mis en place 3 nouveaux prêts syndiqués à hauteur de 80 M\$ (The Commercial Bank (P.S.Q.C.)-30 M\$, Standard Bank of South Africa-20 M\$, Axis Bank-30 M\$) et a assuré une augmentation soutenue de *suppliers credit* (12 Meuros). **Investissement dans les bons souverains.** Depuis février 2019, BOIP s'est lancée dans l'activité d'investissement en bons du trésor américains afin de diversifier son portefeuille de crédit. Au cours de l'exercice 2020, BOIP a investi pour un montant global de 66 M\$ correspondant à une trentaine de transactions dans l'année pour un investissement moyen de 2 M\$ par transaction générant un profit net de 218 Keuros. Une provision a été constituée au 31/12/2020 pour 144 Keuros au titre de la dépréciation des bons de trésor due à une forte volatilité au mois de décembre 2020. **6. Evénements liés à la crise sanitaire Covid-19.** La crise sanitaire liée au

Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23/03/2020 constituent un fait marquant de l'année 2020. Les effets de cette crise sur les états financiers des banques impactent principalement le coût du risque et la liquidité. A l'issue de l'exercice 2020, BANK OF INDIA Paris constate que, la crise sanitaire n'a eu que peu d'impact sur son activité et ses comptes. **Activité.** La succursale n'a pas mis en place des moratoires au profil de ses clients et n'a pas recouru à une restructuration des concours octroyés à ses clients. Aucun impact significatif sur le PNB de la succursale n'est à constater au 31/12/2020 dû à la pandémie 2020. **Opérationnel.** La continuité d'exploitation n'a pas lieu d'être remise en cause malgré le contexte, pour les raisons suivantes : le plan d'urgence a été activé dans le cadre de la crise sanitaire lié au Covid-19. La réponse était le recours au télétravail. Les serveurs ont été dimensionnés par le Data Centre en Inde pour permettre de télétravailler sur le système FINACLE tous les jours ouvrés de la semaine. L'accès au réseau à distance était assuré par la liaison sécurisée VPN (Virtual Private Network). **7. Evénements postérieurs à la clôture.** Néant.

NOTE 2 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.

	Exercice 2020		Exercice 2019	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires débiteurs....	31 054 136	-	19 976 130	-
Comptes et prêts	-	94 895 256	-	65 012 944
SOUS-TOTAL	31 054 136	94 895 256	19 976 130	65 012 944

Créances rattachées.....	-	377 902	-	215 040
TOTAL	31 054 136	95 273 158	-	65 227 984

Ventilation des actifs selon leur durée résiduelle. Comptes à vue, A moins de 3 mois et total : 31 054 136, Dont comptes à vue (nostro) avec les agences de BANK OF INDIA, A moins de 3 mois et total : 262 750, Comptes et prêts, A moins de 3 mois : 38 291 683,41, De 3 mois à 1 an : 32 155 687,34, De 1 an à 5 ans : 24 447 885,26, Total : 94 895 256, Dont créances avec les agences de BANK OF INDIA, A moins de 3 mois : 1 800 000, De 3 mois à 1 an : 973 333, Total : 2 773 333.

NOTE 3 - CREANCES SUR LA CLIENTELE. Sain et Net. Créances commerciales, Créances commerciales, Exercice 2019 : 14 164 504, Créances rattachées, Exercice 2019 : 58 129, Sous-total, Exercice 2019 : 14 222 633, Autres concours à la clientèle, Autres crédits, Exercice 2020 : 1 240 213, Exercice 2019 : 1 285 032, Créances rattachées, Exercice 2020 : 3 644, Exercice 2019 : 256, Sous-total, Exercice 2020 : 1 243 857, Exercice 2019 : 1 285 288, Total, Exercice 2020 : 1 243 857, Exercice 2019 : 15 507 921. **Ventilation de certains actifs selon leur durée résiduelle.** Autres concours à la clientèle, Autres crédits et Total, A moins de 3 mois : 1 000, De 3 mois à 1 an : 465 329, De 1 an à 5 ans : 773 884, Total : 1 240 213.

NOTE 4 - EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES. 2020. Opérations sur titres de placement et d'investissement (Bons de Trésor américains) et Total : 9 548 936.

Bons de trésor américains	Date d'acquis.	Date de cession	Valeur brute USD	Valeur brute Equivalent EUR	Intérêts courus USD	Intérêts courus Equivalent EUR	Total USD	Total Equiv. EUR	Autres variations durant l'exercice		Ajust. +/- USD	31/12/2020 Equivalent EUR	
									Devises \$	Eq EUR			
330180121000085 BD801200000076....	07/08/2020	Ces acquis. ne sont pas encore cédés	2 013 284,00	1 640 684,54	2 955,16	2 408,25	2 016 239	1 643 093	- 60 173	- 49 037	1 956 066	1 594 056	
330180121000093 BD801200000076....	02/10/2020		1 991 000,00	1 622 524,65	4 857,34	3 958,39	1 995 857	1 626 483	- 37 250	- 30 356	1 958 607	1 596 127	
330180121000095 BD801200000076....	03/10/2020		1 983 838,76	1 616 688,75	1 766,30	1 439,41	1 985 605	1 618 128	- 35 714	- 29 104	1 949 891	1 589 024	
330180121000096 BD801200000076....	20/10/2020		1 970 600,00	1 605 900,09	2 275,82	1 854,63	1 972 876	1 607 755	- 22 475	- 18 316	1 950 401	1 589 439	
330180121000098 BD801200000076....	29/10/2020		1 963 367,80	1 600 006,36	2 581,52	2 103,76	1 965 949	1 602 110	- 15 243	- 12 422	1 950 707	1 589 688	
330180121000106 BD801200000076....	01/12/2020		1 954 494,00	1 592 774,83	3 702,45	3 017,24	1 958 196	1 595 792	- 6 369	- 5 190	1 951 827	1 590 602	
TOTAL	-		-	11 876 584,56	9 678 579,22	18 138,59	14 781,67	11 894 723	9 693 361	- 177 223,56	- 144 425	11 717 500	9 548 936

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES. Valeurs brutes, Logiciels, Au 31/12/2019 : 573 471, Acquisitions/Dotations : 5 400, Au 31/12/2020 : 578 871, Amortissements/dépréciations, Logiciels, Au 31/12/2019 : 543 593, Acquisitions/Dotations : 15 378, Au 31/12/2020 : 558 971, Valeurs nettes comptables, Au 31/12/2019 : 29 877, Au 31/12/2020 : 19 899.

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES. Valeurs brutes, Agencements et installations, Au 31/12/2019 et au 31/12/2020 : 259 331, Matériel informatique, Au 31/12/2019 et au 31/12/2020 : 171 950, Total, Au 31/12/2019 et au 31/12/2020 : 431 281, Amortissements/Dépréciations, Agencements et installations, Au 31/12/2019 : 231 925, Acquisitions/Dotations : 9 262, Au 31/12/2020 : 241 187, Matériel informatique, Au 31/12/2019 et au 31/12/2020 : 171 950, Total, Au 31/12/2019 : 403 875, Acquisitions/Dotations : 9 262, Au 31/12/2020 : 413 137, Valeurs nettes, Au 31/12/2019 : 27 406, Au 31/12/2020 : 18 144.

NOTE 7 - AUTRES ACTIFS. Débiteurs divers, Au 31/12/2020 : 5 000, Au 31/12/2019 : 10 000, Dépôts et cautionnements, Au 31/12/2020 et au 31/12/2019 : 68 281, Total, Au 31/12/2020 : 73 281, Au 31/12/2019 : 78 281.

NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION. Charges constatées d'avance, Au 31/12/2020 : 7 932, Au 31/12/2019 : 13 424, Divers, Au 31/12/2020 : 144, Au 31/12/2019 : 4 500, Total, Au 31/12/2020 : 8 076, Au 31/12/2019 : 17 924.

NOTE 9 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	Exercice 2020		Exercice 2019	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires créditeurs...	3 566 674	-	2 981 779	-
Comptes et emprunts.....	-	91 272 105	-	60 705 182
SOUS-TOTAL	3 566 674	91 272 105	2 981 779	60 705 182
Dettes rattachées	-	35 127	-	8 430
TOTAL	3 566 674	91 307 232	2 981 779	60 713 612

Ventilation des passifs selon leur durée résiduelle. A moins de 3 mois et Total, Comptes à vue : 3 566 674, Dettes envers les établissements de crédit : 91 272 105.

NOTE 10 - CPTE CREDITEURS DE LA CLIENTELE	Exercice 2020		Exercice 2019	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Autres dettes :				
- Cptes ordinaires créditeurs	8 781 283	-	11 549 326	-
- Comptes créditeurs à terme ...	-	3 367 900	-	3 939 752
- Autres sommes dues	47 930	-	49 231	-
- Comptes inactifs (dormants) ..	545 650	-	786 124	-
- Dettes rattachées	-	27 167	-	22 432
TOTAL	9 374 863	3 395 067	12 384 681	3 962 184

Ventilation de certains passifs selon leur durée résiduelle. Comptes à vue, A moins de 3 mois et total : 8 781 283, Comptes créditeurs à terme de la clientèle, A moins de 3 mois : 787 398, De 3 mois à 1 an : 2 580 502, Total : 3 367 900, Autres sommes dues, A moins de 3 mois et total : 47 930, Comptes inactifs (dormants), A moins de 3 mois et total : 545 650.

NOTE 11 - AUTRES PASSIFS. Crédeurs divers et Total, 31/12/2020 : 73 928, 31/12/2019 : 111 321, Dont, Personnel prov. congés payés, 31/12/2020 : 28 966, 31/12/2019 : 24 163.

NOTE 12 - COMPTES DE REGULARISATION. Comptes d'encaissement, 31/12/2020 : 79 006, 31/12/2019 : 84 311, Autres comptes de régularisation, Charges à payer, 31/12/2020 : 40 153, 31/12/2019 : 51 745, Total, 31/12/2020 : 119 158, 31/12/2019 : 136 056.

NOTE 13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES. Provisions (passif) en EUR. Provision Standard Assets et Total, Au 31/12/2019 : 130 000, Dotations durant l'exercice : 249 200, Au 31/12/2020 : 379 200.

NOTE 14 - DETTES SUBORDONNEES	31/12/2019		Ajustement +/- s/cours de change	31/12/2020
	USD	EUR		

Dettes subordonnées à durée indéterminée : empr. subord. à durée indéterminée :				
- 000299	2 000 000	1 780 310	150 451	1 629 859
- 002295	-	750	0	750
- 002295	216 500	192 719	16 286	176 432
- 003293	1 000 000	890 155	75 225	814 930
TOTAL (en Keuros)	3 216 500	2 863 933	241 962	2 621 971

(*) corrections sur la variation du cours de change de la devise : Au 31/12/2019 : 1 euro = 1,12340 USD, Au 31/12/2020 : 1 euro = 1,22710 USD.

NOTE 15 - FOND PROPRES HORS F.R.B.G.	Fin 2019	Diminution	Fin 2020
Capital	19 802 712	-	19 802 712
Report à nouveau bénéficiaire.....	14 809 722	- 261 237	14 548 485
Résultat de l'exercice	- 261 237	-	- 283 850

NOTE 16 - PROVISIONS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX. F.R.B.G. constitués en EUR et Total, Fin 2019 et Fin 2020 : 249 663.

NOTE 17 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT. Néant.

NOTE 18 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE. Néant.

NOTE 19 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE. Néant.

NOTE 20 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT. Engagement reçu de la clientèle, 31/12/2019, Total USD : 15 100 000,00, 31/12/2019, Total EUR : 1 175 000, 31/12/2020, Total et Equivalent EUR : 1 202 200. * A noter que le prêt correspondant à l'engagement pour le montant de 15 100 000 USD a été remboursé en 2020.

(*) correction sur la variation du cours de change de la devise : Au 31/12/2019 : 1 euro = 1,1234 USD, Au 31/12/2020 : 1 euro = 1,2271 USD.

NOTE 21	Exercice 2020		Exercice 2019	
	Ets de crédit	Clientèle	Ets de crédit	Clientèle
Intérêts et produits assimilés :				
- Int. s/cptes ord. débiteurs	-	106	-	40
- Intérêts sur comptes et prêts..	1 289 170	-	1 001 534	-
- Intérêts sur créances ciales et crédits à la clientèle.....	-	177 577	-	453 826
TOTAL	1 289 170	177 683	1 001 534	453 866
Intérêts et charges assimilés :				
- int. s/cptes ord. créditeurs	58 492	-	62 008	0
- intérêts s/cptes et emprunts...	552 341	18 498	824 873	12 229
TOTAL	610 833	18 498	886 881	12 229

NOTE 22 - Commissions (produits). Commissions perçues sur les opérations interbancaires, Exercice 2020 : 501 917, Exercice 2019 : 733 335, Commissions perçues sur les opérations avec la clientèle, Exercice 2020 : 70 183, Exercice 2019 : 85 326, Total, Exercice 2020 : 572 101, Exercice 2019 : 818 662. **Commissions (charges).** Commissions versées sur les opérations interbancaires et Total, Exercice 2020 : 134 511, Exercice 2019 : 150 575.

NOTE 23 - GAINS SUR OPERATIONS FINANCIERES. Produits sur opérations sur titres de négociation, placement et d'investissement, Exercice 2020 : 131 012, Exercice 2019 : - 121 188, Produits sur Opérations de change et d'arbitrage, Exercice 2020 : - 147 535, Exercice 2019 : 102 277, Total, Exercice 2020 : - 16 523, Exercice 2019 : - 18 911, Dont Reprise/Dotations sur dépréciations des titres de placement (Net) : 23 237 euros.

NOTE 24 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION. Frais de personnel, Exercice 2020 : 675 387, Exercice 2019 : 781 522, Salaires et traitements, Exercice 2020 : 444 080, Exercice 2019 : 478 254, Charges de retraite, Exercice 2020 : 57 267, Exercice 2019 : 94 931, Charges sociales, Exercice 2020 : 120 988, Exercice 2019 : 149 360, Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations, Exercice 2020 : 53 052, Exercice 2019 : 58 977, Impôts et taxes, Exercice 2020 : 2 552, Exercice 2019 : 18 802, Services extérieurs, Exercice 2020 : 590 660,

Exercice 2019 : 615 618, Locations, Exercice 2020 : 229 819, Exercice 2019 : 219 839, Transports et déplacements, Exercice 2020 : 1 846, Exercice 2019 : 8 247, Autres services extérieurs, Exercice 2020 : 358 994, Exercice 2019 : 387 532, Total, Exercice 2020 : 1 268 599, Exercice 2019 : 1 415 942.

NOTE 25 - EFFECTIF MOYEN, AUTRES INFORMATIONS. Techniciens de Banques, 31/12/2020 : 3, 31/12/2019 : 4, Cadres, 31/12/2020 et 31/12/2019 : 6, Dont cadres expatriés, 31/12/2020 et 31/12/2019 : 4, Total, 31/12/2020 : 9, 31/12/2019 : 10.

NOTE 26 - COUT DU RISQUE. Reprise de provisions sur opérations (produits), Exercice 2019 : 14 000, Provisions pour Standard Assets/Loans (charges), Exercice 2020 : - 249 200, Exercice 2019 : - 39 000, Total, Exercice 2020 : - 249 200, Exercice 2019 : - 25 000.

NOTE 27 - CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P. 2020. Pièces et billets de banque : 113 091, Réserves détenues auprès de banque centrale (BANQUE DE FRANCE) : 7 779 525, Total : 7 892 616.

EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Direction, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de BANK OF INDIA - Succursale de Paris relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la succursale à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion.**

Référentiel d'audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations. La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la constitution de dépréciations et de provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à l'activité de votre succursale. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** S'agissant d'une succursale d'un établissement situé à l'étranger, les vérifications spécifiques et informations spécifiques ne trouvent pas à s'appliquer. Les comptes annuels ont été arrêtés par la Direction. Paris - La Défense, le 29 avril 2021, KPMG S.A. : Ulrich SARFATI, Associé.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public à l'adresse de la succursale : 4, rue Halévy - 75009 PARIS.